



PB-PP | B-
BELGIE(N) - BELGIQUE

Bureau de dépôt
Liège X
P 501090

#78

Le magazine de la Fédération des Associations de Parents
de l'Enseignement Officiel

Triialogue

Avril | Mai | Juin | 2015

ÉGALITÉ



FILLES | GARÇONS

Les filles et les garçons : une même école ? | La nouvelle orthographe ... une révolution silencieuse
| Les analyses 2014 de la FAPEO | Des parents délégués de classe | Le harcèlement scolaire |
Les toilettes de l'école ou comment apprendre à se retenir | Où sont les hommes dans les AP ? |

Avril – Mai – Juin 2015

RESPONSABLES DE PUBLICATION : Sacha Lesage et Daphné Renders CONCEPTION VISUELLE : rumeurs.be
RÉDACTION FAPEO : Marie-José De Prins, Véronique de Thier, Joëlle Lacroix, David Lecomte,
Sacha Lesage, Jean-Christophe Meunier, Daphné Renders, Cécile Van Honste
PÉRIODICITÉ : 4 numéros / an



FÉDÉRATION DES ASSOCIATIONS DE PARENTS DE L'ENSEIGNEMENT OFFICIEL

Avenue du Onze Novembre 57

1040 Bruxelles

TEL : 02 527 25 75

FAX : 02 527 25 70

E-MAIL : secretariat@fapeo.be

LE CONTENU DES TEXTES N'ENGAGE QUE LEURS AUTEURS.

INSTANCES OÙ SIÈGE LA FAPEO

La FAPEO, organisme d'Education permanente depuis 1976, est une des associations constitutives du CAL (Centre d'Action Laïque) et de la FESEFA (Fédération des Employeurs du Secteur de l'Education Permanente et de la Formation des adultes). Reconnue comme interlocuteur privilégié et représentante des associations de parents de l'Enseignement officiel, la FAPEO siège à la Commission de Pilotage, au Conseil de l'Education et de la Formation (CEF), au Centre d'Etude et de Défense de l'Ecole Publique (CEDEP), au Conseil de la Morale Laïque, au Ministère de l'Emploi et du Travail – Cellule Enseignement, aux Commissions Consultatives pour le Transport Scolaire, au Conseil Supérieur de l'Enseignement Spécialisé, au Conseil Supérieur des Centres PMS (CSCPMS), à la Commission Promotion de la Santé à l'Ecole (CPSE), à la Commission de Contrôle des Intrusions Commerciales dans les Ecoles, au Conseil Consultatif Supérieur des Cours Philosophiques, au Conseil Supérieur des Allocations d'Etudes, au Centre Européen des Parents de l'Enseignement Public (CEPEP) et à la Plate-forme de lutte contre l'échec scolaire.

Sources Illustrations de ce *Triologue* 78 : <http://www.sxc.hu>, photodisc, photos FAPEO.

2 L'édito de la rédaction

3 Actus

- 3 Le saviez-vous ?
- 4 Les analyses 2014 de la FAPEO
- 6 La nouvelle orthographe ... une révolution silencieuse
- 7 Circulaire 4636 : Attention danger ! La FAPEO s'insurge

8 Dossier : Égalité filles-garçons

- 8 Les filles et les garçons : une même école ?
- 8 Quelle excellence pour l'égalité filles-garçons ?
- 10 Filières de filles, filières de garçons : pas la même école
- 12 Mixité dans les cours d'éducation physique : un état de la question
- 14 Où sont les hommes dans les AP ?
- 16 Quelques outils pédagogiques

17 Ecoles en mouvement

- 17 Des parents délégués de classe
- 18 Le portfolio pour supprimer le bulletin ?

20 Carte Blanche

- 20 Profs buseurs : quels traumatismes pour l'élève ?

22 Santé

- 22 Le harcèlement scolaire

24 Analyses

- 24 Les toilettes de l'école ou comment apprendre à se retenir ?

27 Découvertes

- 27 Un peu de lecture
- 28 Et pour jouer ?



Juillet, le temps des vacances, des barbecues, des pique-niques sur l'herbe, des apéritifs sur une terrasse, des repas dehors ... Vous êtes peut-être en train de lire cet édito au bord d'une piscine (parce oui, vous avez pris votre Trialogue avec vous en vacances !), au soleil, ou dans l'herbe, au calme. Ou alors, vous êtes dans le train en direction du travail, parce que vous, vos vacances devront encore attendre quelques jours/semaines (le décompte des jours est affiché sur le frigo).

Ce nouveau Trialogue, spécialement préparé pour vous, vous amènera son lot d'informations utiles, de dossiers, de cartes-blanches et autres douceurs dont vous raffolez. Notre dossier principal traitera des questions de genre, tant au niveau de l'orientation des filles à l'école, que de la mixité du sport à l'école ou de la représentation des hommes et femmes dans les associations de parents.

Nous reviendrons également sur les analyses produites à la FAPEO en 2014 pour ensuite basculer vers un thème moins glamour mais très problématique : les toilettes et l'hygiène dans les écoles. Une école et une association de parents nous feront part de leurs projets, projets qui améliorent le quotidien au sein de l'établissement scolaire et dont nous pourrions tous nous inspirer. Ces deux projets sont l'occasion de faire un contrepois positif à la carte blanche que nous vous proposons cette fois-ci et qui concerne les profs 'buseurs'.

Et parce que les vacances amènent toujours des bonnes nouvelles (oui oui, restons positifs), une petite nouveauté s'est glissée dans ce Trialogue : des jeux viennent maintenant compléter la rubrique «Découvertes». L'occasion pour vous de passer de belles soirées/matinées/après-midis à jouer en famille ou entre amis.

Avant de vous quitter, il nous reste à remercier Sacha Lesage qui a assuré avec brio la coordination des derniers Trialogue. Un tout grand merci à elle pour le temps et l'investissement qu'elle a consacré au Trialogue. Nous lui souhaitons, de la part de toute l'équipe, beaucoup de succès dans ses nouveaux projets.

Bonne lecture à tous et, de la part de toute l'équipe, d'excellentes vacances. ■

**Dans tous les cas,
l'année scolaire est terminée,
les classes sont redevenues
silencieuses, les cours de récréés
désertés, les tableaux nettoyés
et les livres rangés. De nouvelles
aventures attendront les jeunes
et les moins jeunes dès septembre...
il y a encore un peu de temps d'ici-là.**



Daphné Renders,
Responsable de rédaction

→ **Vous avez des questions ?
Des idées ?
Des projets à partager ?
Contactez-nous !**



INSCRIPTIONS DANS LE FONDAMENTAL

Un site est mis à disposition des parents souhaitant inscrire leur enfant dans le fondamental :

www.placescolesmaternellesetprimaires.cfwb.be.

Il vous informe en temps réel des places disponibles dans les écoles primaires et maternelles dans chaque commune.



58 millions d'enfants non scolarisés

Dans le monde, l'Unesco nous révèle qu'en 2012, 58 millions d'enfants en âge primaire et 63 millions d'enfants d'âge scolaire secondaire inférieur ne sont toujours pas scolarisés ! Un grand défi pour promouvoir l'éducation pour tous les enfants, un droit reconnu dans la Convention internationale des droits de l'enfant.

Le saviez-vous ?

783

C'est le nombre d'élèves qui n'ont toujours pas de place en première secondaire (sur liste d'attente).

Parmi toute la Fédération Wallonie-Bruxelles, ce sont près de 93% des enfants qui ont reçu l'école de leur premier choix. Les informations :

www.inscription.cfwb.be

Trop d'élèves précarisés dans l'enseignement spécialisé



Une étude de l'Observatoire belge des inégalités dénonce une situation plus qu'alarmante : les enfants issus de quartiers plus défavorisés sont surreprésentés dans le spécialisé. Parmi cent enfants issus des quartiers les plus défavorisés, 5.62% sont scolarisés dans le spécialisé, alors qu'à peine 1.53% des enfants issus des quartiers les plus favorisés sont «sortis» de l'ordinaire. Les chiffres de l'étude: <http://inegalites.be/>.

CEB, CE1D :
des recours possibles



Votre enfant passe cette année son CEB ou son CE1D ? En cas d'échec ou réorientation de filière, vous pouvez tenter un recours auprès de l'administration. C'est aussi le cas pour chaque passage de classe. Pour plus d'infos : 02/ 690 83 00 (Direction de l'enseignement obligatoire).



À quoi penser quand j'organise un événement avec mon AP ?

Une circulaire (n°4636) prévoit toute une série de mesures en termes de prévention et de sécurité pour l'organisation de manifestations dans votre école, dont les Fancy Fair. Pensez-y ! Plus d'infos en page 7

6 ENFANTS SUR 10

Selon une étude, près de 6 enfants sur 10 se retiendraient «parfois» d'aller aux toilettes à l'école et 1 enfant sur 10 déclare «toujours» se retenir. Une situation qui pose sérieusement question dans nos écoles. Un aperçu de notre analyse en page 24.



**La dyslexie ? Les neurosciences peuvent servir !**

Les liens entre les neurosciences et l'éducation sont de plus en plus évidents. La dyslexie peut être abordée en termes de symptômes, de fréquence du trouble, mais aussi de ses causes génétiques et neurologiques. Des aménagements peuvent-ils être envisagés ?

Le premier degré du secondaire, un vrai labyrinthe...

Le parcours scolaire de nos jeunes fait l'objet de beaucoup d'interrogations. Les réformes se suivent dans l'optique de favoriser la réussite et de limiter un maximum le redoublement. La dernière réforme en date, celle du 1^{er} degré du secondaire, propose plusieurs nouveautés et vise à renforcer le tronc commun pour tous les élèves jusqu'à 14 ans. Quelles sont ces nouveautés ? Comment sont-elles instaurées ? Concrètement, qu'est-ce que cela va changer ? Et les parents dans tout ça ?

SFMQ, CPU, Bassins, UAA... Comprendre les réformettes du qualifiant

Ces dernières années, plusieurs réformes s'accumulent dans l'enseignement qualifiant : CPU, orientation des élèves, réformes des grilles horaires, ECVET, SFMQ, bassins EFE, CE1D, Profils de certification, VAE, CEC, UAA, CTA... Vous aussi vous vous y perdez dans tous ces acronymes ?

Les analyses 2014 de la FAPEO

La plupart de ces analyses peuvent faire l'objet d'une rencontre/débat organisée par un animateur de la FAPEO, n'hésitez pas à nous contacter !

L'apport des neurosciences dans l'enseignement

Les neurosciences de l'éducation sont une nouvelle discipline qui s'avère très prometteuse, même si elle n'en est encore qu'à ses débuts. L'occasion de faire le point sur la question et de mettre en place de nouvelles pédagogies. Quels en seraient les freins et facilitateurs ?

Education affective et sexuelle à l'école : où en sommes-nous ?

Depuis 2012, l'«Éducation à la Vie Relationnelle, Affective et Sexuelle» (communément appelée EVRAS) est reconnue comme une des missions principales de l'école. Les établissements gardent leur autonomie, et sont libres de choisir la manière d'aborder les problématiques, en les intégrant à différents cours ou en invitant des intervenants extérieurs à réaliser des animations. L'EVRAS, qu'est-ce que ça comprend ? A-t-elle bien sa place au sein de l'école ? À qui faire appel pour aborder le sujet ? À quelle fréquence ?

«T'es nul en math, tu vas en qualif» : L'orientation 'positive' contrainte des élèves

L'orientation scolaire est source d'inégalités dans notre enseignement. C'est généralement à la fin de sa 2^e secondaire que l'élève se voit orienté vers une filière. Les élèves ayant des difficultés durant leur tronc commun, n'ayant pas réussi leur CE1D voire leur CEB, peuvent être orientés par le Conseil de classe vers la filière qualifiante : l'enseignement de technique de qualification ou l'enseignement professionnel. À eux ensuite de trouver leur voie dans cette filière qu'on leur impose...

LES ÉTUDIANTS TRAVAILLENT PLUS, POUR GAGNER PLUS... UNE BONNE NOUVELLE ?

Le travail effectué par les étudiants pendant les vacances, appelé «job d'étudiant» a changé de nature. Aujourd'hui, les étudiants, du supérieur comme du secondaire, travaillent de plus en plus, y compris en période scolaire, et bien souvent plus par obligation économique que par choix. Le travail étudiant est devenu un marché, un secteur professionnel à part entière, avec ses abus, ses dérives et ses dangers pour l'éducation des jeunes. Mais surtout, les étudiants et leurs parents ont-ils encore économiquement le choix ?





LA RÉUSSITE SCOLAIRE, C'EST PAR OÙ ?

Cette analyse propose de décortiquer les messages véhiculés au sujet de la réussite scolaire qui s'apprendrait ailleurs qu'à l'école ; car il semble, selon certains slogans commerciaux, que cette dernière ne soit pas compétente pour amener votre enfant vers la réussite scolaire... ni vous d'ailleurs !

Aménagements raisonnables : à la portée de toutes les écoles ?

Depuis quelques années, les enfants relevant normalement du spécialisé peuvent également être « en intégration » dans l'enseignement ordinaire. Ils peuvent bénéficier du soutien de personnel enseignant (notamment) et d'aménagements dits « raisonnables ». Mettre en place ces aménagements raisonnables pour une personne en situation de handicap est une obligation imposée à toute école et prévue par divers textes de lois. Dans la réalité toutefois, la mise en œuvre de ceux-ci reste trop souvent difficile.



L'école à la maison : pas à la portée de tous !

Dans cette analyse, nous dressons un portrait de ces 885 familles qui ont choisi, pour l'année 2013-2014, de ne pas suivre la norme et de ne pas mettre leur enfant à l'école en Fédération Wallonie Bruxelles.

Eau la la ! De l'importance de l'eau (à l'école)

L'eau est vitale. Elle est nécessaire à notre planète, aux sociétés et également au bon fonctionnement de notre corps. Sans eau, celui-ci ne pourrait pas assurer ses fonctions élémentaires. Or, les études scientifiques prouvent que nos jeunes boivent (trop) peu d'eau, et préfèrent très souvent les alternatives sucrées à celle-ci. Mais alors, que faire ?

La maternité, hier et aujourd'hui

Une maman, c'est une personne parfaite qui travaille, a un mari, entretient la maison, cuisine, fait les courses, discute avec ses amies, rend visite à la famille et élève ses enfants en se sacrifiant pour eux. Et surtout, tout ça doit se faire de manière naturelle et avec amour s'il vous plaît ! C'est ce qu'on appelle « l'instinct maternel »... Mais existe-t-il vraiment, cet « instinct » maternel ? Comment, dans la société actuelle, est-il possible de concilier toutes ces choses, sans se culpabiliser ou se sentir déficiente ? Et puis surtout, est-ce cela le rôle d'une mère ?

Un « pacte de l'excellence » pour l'enseignement. Avec les parents ? Et pour aller où ?

Les parents, acteurs à part entière de la communauté scolaire, sont associés à l'élaboration, durant 18 mois, du « Pacte de l'Excellence », initié par la Ministre de l'enseignement Joëlle Milquet. Alors, autant savoir... Cette analyse décortique les attentes des parents tout en mettant en évidence les questions, points d'attention et de vigilance qui occuperont la FAPEO et ses parents d'élèves durant les années à venir.

Neurosciences et éducation : déconstruire les mythes

« Tout se joue avant 3 ans », « nous n'utilisons que 10 % de notre cerveau », « vous êtes plutôt cerveau gauche ou cerveau droit ? », on dit aussi qu'écouter du Mozart rend les enfants plus intelligents. Autant de mythes, fondés ou non, qui se transmettent de génération en génération, souvent sans réelle base scientifique.

Le cyberharcèlement : quand le harcèlement scolaire se poursuit en dehors de l'école

Le harcèlement à l'école touche un élève sur trois en Fédération Wallonie Bruxelles et se décline de différentes façons : rumeurs, agressions physiques ponctuelles ou répétées, pressions constantes... Par ailleurs, avec les nouvelles technologies de l'information et de la communication, une nouvelle forme de violence entre les élèves s'est développée : le cyberharcèlement. Qu'est-ce que c'est, qui doit intervenir et comment agir ?



Les textes intégraux de ces analyses sont téléchargeables sur notre site www.fapeo.be dans la rubrique « Publications »



La nouvelle orthographe... une révolution silencieuse

Vous arrive-t-il de vous demander comment tel ou tel mot s'écrit, ou si l'orthographe d'un mot que vous avez sous les yeux est correcte ? Si oui, voici quelques éléments de réponse...

Marie-José De Prins | Bénévole à la FAPEO

L'orthographe n'est pas quelque chose de figé

La langue française et son orthographe ont beaucoup évolué au fil des siècles. Prenons par exemple un célèbre extrait des Fables de La Fontaine et voyons comment cela s'écrivait à l'origine et de nos jours :

EDITION ORIGINALE (XVII^E SIÈCLE)

Une grenouïlle vid un Bœuf,
Qui luy sembla de belle taille.
Elle qui n'estoit pas grosse en tout
Comme un œuf [...]

ORTHOGRAPHE D'AUJOURD'HUI

Une grenouille vit un bœuf
Qui lui sembla de belle taille.
Elle, qui n'était pas grosse en tout
Comme un œuf [...]

En fait, l'orthographe s'est progressivement adaptée à la prononciation des mots, tout en se simplifiant. Plus récemment, en 1990, de nouvelles règles ont été mises en place par le Conseil supérieur de la langue française et approuvées par l'Académie française. Il s'agit d'une nouvelle tentative de régularisation de l'orthographe, avec la suppression d'un certain nombre d'anomalies. Les modifications concernent quand même quelques milliers de mots !

Mais alors, pourquoi de nombreuses personnes continuent-elles à écrire «comme avant», sans appliquer ces «nouvelles» règles qui ont pourtant 25 ans d'existence?

L'explication est toute simple : si la nouvelle orthographe est **recommandée**, elle n'est cependant pas **imposée**. Cela signifie que l'emploi de l'ancienne orthographe ne peut pas être considéré comme une faute ! De ce fait, on continue à voir les mots écrits suivant l'ancienne graphie sans que cela pose problème, alors que les mots qui suivent la nouvelle orthographe vont parfois nous sembler incorrects ou «choquants». En voici quelques exemples :

Ancienne orthographe (avant 1990)

Août, coût, connaître, entraîner, ...
Vingt et un, deux cents, ...
Aiguë, ambiguë, arguer, ...
Tic-tac, week-end, entre-temps, ...
Asseoir, eczema, oignon, punch, ...

Nouvelle orthographe (depuis 1990)

Aout, cout, connaitre, entrainer, ...
Vingt-et-un, deux-cents, ...
Aigüe, ambigüe, argüer, ...
Tictac, weekend, entretemps, ...
Assoir, exéma, oignon, ponch, ...

Il faut savoir que, depuis la rentrée 2008, **les professeurs de français de tous niveaux ont été invités par des circulaires ministérielles à enseigner prioritairement les graphies renouvelées** et que celles-ci sont largement appliquées dans la plupart des logiciels (Word, Outlook, PowerPoint, Excel...) ainsi que lors de l'édition de nouveaux ouvrages de référence, dictionnaires, encyclopédies... Cependant, il est évident qu'il faudra encore quelques années avant que nous soyons complètement familiarisés avec cette nouvelle façon d'écrire le français ! ■

→ Pour aller plus loin...

www.nouvelleorthographe.info
www.orthographe-recommandee.info



CIRCULAIRE 4636 :

Attention danger ! La FAPEO s'insurge

À la suite d'interpellations de plusieurs associations de parents, la FAPEO pointe du doigt une circulaire de la Fédération Wallonie-Bruxelles de 2013. S'appliquant à toutes les écoles dont le pouvoir organisateur est la FWB, ce texte est tout simplement effrayant pour le bon fonctionnement des AP et constitue un frein pour le développement de leurs activités... !

David Lecomte | Chargé de mission à la FAPEO

Une circulaire mortifère pour les activités des Associations de parents

Datée du 18 novembre 2013, cette fameuse circulaire 4636, intitulée «Organisations de manifestations diverses» fixe des règles et des procédures extrêmement strictes et lourdes pour l'organisation d'une «manifestation» au sein d'une école: analyse préalable des risques, conventions signées avec la direction, dossiers à remplir, installation d'un poste central de sécurité, modalités très contraignantes concernant l'utilisation de matériel, désignation d'un responsable... et tout cela agrémenté d'échéances très (trop) précises pour chaque étape. Le but de ce texte : garantir la sécurité (il faut se rappeler que cette circulaire fait aussi suite à la catastrophe du festival PukkelPop en 2011). Un constat s'impose : il est tout bonnement impossible matériellement et logistiquement pour une AP de respecter à la lettre cette circulaire ! Quid alors de l'organisation de ses activités ?

Des règles adaptables... mais pas trop: un vrai flou artistique

Déjà interpellée en mars 2014, la FAPEO avait saisi la Direction Générale de l'Enseignement Obligatoire (DGEO) qui nous avait répondu que cette circulaire et ses règles étaient «adaptables» en fonction de la taille de l'activité. Autrement dit, une fancy-fair n'était pas soumise aux mêmes contraintes qu'une manifestation ou un concert réunissant plusieurs milliers de personnes. Mais rien dans le texte ne précise cette notion subjective. Cela laisse donc la porte ouverte à certaines directions pour empêcher toute activité parentale en brandissant la circulaire : cela s'est déjà produit. À nouveau saisi sur le sujet plus récemment,

la FAPEO a tenté d'y voir plus clair : nous avons réinterpellé la DGEO ainsi que le service général de l'Enseignement, pour finalement atterrir au service de protection et de prévention au travail de la communauté française (SIPPT). Là, nous avons entendu... la même chose qu'un an auparavant ! La circulaire doit être «adaptée» aux événements. Mais à la question : «Dans le cas où l'AP est l'organisateur de l'évènement, est-elle libre «d'adapter» les règles de sécurité de la circulaire ?», la réponse est catégorique : «Non, il faut l'accord de la direction via une convention...». Bref, vous l'aurez compris, nous nageons en plein flou artistique.

La FAPEO plaide pour une révision du texte

En l'état, la circulaire 4636 représente un réel frein au développement d'activités par les AP dans l'école. La FAPEO, dans le cadre de ses réunions de concertation avec l'administration générale de l'enseignement obligatoire, va réaffirmer la nécessité de revoir cette circulaire pour que, notamment, une simple fancy-fair organisée par des parents d'une AP ne soit pas soumise aux mêmes contraintes organisationnelles qu'une manifestation réunissant des milliers des personnes. ■

→ **Pour plus d'informations : Circulaire 4636 «Sécurité: organisation de manifestations diverses» datant du 18/11/2013 disponible sur www.enseignement.be**

Les filles et les garçons : une même école ?

«On n'a jamais vu de femme maçon»

«Les filles réussissent mieux à l'école que les garçons»

«Les filles sont plus douées pour le français, les garçons pour les maths»

«Les filles sont plus douces, les garçons plus turbulents»

«La danse, c'est pour les filles»

«Maman cuisine, papa rentre du travail»

Stéréotypes de genre – «idées préconçues qui assignent arbitrairement aux femmes et aux hommes des rôles déterminés et bornés par leur sexe. Les stéréotypes de genre peuvent limiter le développement des talents et capacités naturels des filles et des garçons comme des femmes et des hommes, ainsi que leurs expériences vécues en milieu scolaire et leurs chances dans la vie» (Conseil de l'Europe, 2011)

Les raccourcis et les stéréotypes de genre à l'école vont bon train ! Si dans les discours ambiants, l'école reflète une certaine mixité entre filles et garçons, sur le terrain, on semble loin d'une égalité. «Les stéréotypes sexistes sont omniprésents dans les messages que la société envoie aux enfants et aux jeunes (publicités, séries télévisées, bandes dessinées, chansons), et on ne peut certes pas en rendre l'école seule responsable. On peut cependant légitimement souhaiter qu'elle n'en soit pas elle-même le vecteur» (Conseil des femmes francophones de Belgique, *Egalité filles/garçons dans le système éducatif*, p.28).

Les papas et les mamans dans les associations de parents, les différentes orientations de filières, les performances scolaires, le sport à l'école et les pratiques pédagogiques... Toutes ces dimensions seront analysées dans ce dossier sous l'angle du genre : y a-t-il tant de différences entre les filles et les garçons à l'école ?



Quelle excellence pour l'égalité filles/garçons?

La Ministre de l'Enseignement a lancé cette année un «Pacte d'excellence» visant à améliorer la qualité de notre enseignement. Comment la réalité des discriminations et des inégalités entre garçons et filles à l'école va-t-elle être prise en compte dans l'élaboration de ce Pacte?

Nadine Plateau, Pour la Commission enseignement du Conseil des Femmes Francophones de Belgique (CFFB)

Renforcer la qualité de l'enseignement, tel est l'objectif du Pacte d'excellence qui vise «l'amélioration des performances et la réduction des inégalités qui influencent la réussite». Une première remarque s'impose : la réussite (ou l'échec) est-elle le seul critère de la qualité de l'enseignement et peut-on se contenter de se limiter aux inégalités qui influencent les performances scolaires? Ce serait faire fi des mécanismes discriminants réels qui, sans nécessairement peser sur la réussite scolaire au sens strict, vont marquer les destins des élèves et créer de l'inégalité parmi les futurs citoyens et en particulier les futures citoyennes.

On le sait désormais, les filles réussissent mieux à tous les niveaux de l'enseignement. Le problème se situerait plutôt du côté des garçons (redoublement, décrochage). Mais alors pourquoi les femmes gagnent-elles en moyenne de 10 à 23% en moins que les hommes? Pourquoi ne constituent-elles que 10% des bourgmestres (en dépit des quotas) et des diplomates, 20% des gouverneurs de provinces, 7% des travailleurs du secteur génie civil et 11% des chefs d'entreprise¹ ?

Ce ne serait pas le problème de l'école, nous dit-on, celle-ci n'est pas responsable des inégalités sociales. Il est vrai que la structure et l'organisation du marché du travail jouent un rôle prépondérant à cet égard, mais l'école ne devrait-elle pas au minimum se poser la question de sa part de responsabilité dans la (re)production des inégalités entre les sexes?

Les études réalisées les trente dernières années ont mis en lumière l'existence d'un *curriculum caché*, appelé aussi programme caché d'inégalités. Ce sont les pratiques courantes à l'école qui, de manière insidieuse, traitent les élèves différemment en fonction de leur sexe et tendent à renforcer la supériorité du masculin. Alors qu'on imaginerait les punitions comme quelque chose de négatif, une

recherche récente montre que, si les garçons sont de loin plus souvent sanctionnés que les filles, les sanctions ont une fonction positive, car elles contribuent à construire une identité masculine valorisée dans notre société². Les études sur les interactions entre enseignant(e)s et enseigné(e)s vont toutes dans le même sens : les garçons reçoivent plus de temps de parole, plus d'attention, plus d'encouragements et de remarques que les filles. De même, les évaluations et les attentes des enseignant(e)s sont influencées, sans que cela ne soit conscient, par les représentations sociales des rôles traditionnels des filles et des garçons : à compétences égales, on projettera un avenir plus brillant

pour un garçon et on dissuadera les filles de choisir des filières masculines parce qu'elles auront des difficultés à s'intégrer sur le marché du travail ou à mener de front vie professionnelle et vie de famille. Enfin, c'est toute notre culture qui valorise le masculin : qu'il s'agisse de littérature ou de sciences, peu de femmes y sont reconnues pour leur contribution. Certes, les femmes célèbres ne sont pas nombreuses dans le passé, mais les filles et

les garçons ne savent rien de l'exclusion historique des femmes de l'enseignement et de la culture et cette ignorance contribue à perpétuer l'idée d'une supériorité du masculin : puisqu'il n'y a pas eu de «grandes femmes», c'est qu'elles sont moins douées que les hommes.

Au lieu de mesurer l'excellence de l'enseignement à l'aune des résultats PISA, on devrait plutôt évaluer son aptitude à combattre ces conditions d'apprentissage discriminantes afin que les filles puissent s'imaginer dans des rôles nouveaux et des situations inédites pour lesquels elles n'ont pas de modèle. Et surtout, pour qu'elles puissent développer la confiance en soi si nécessaire pour affronter les difficultés dans la vie professionnelle et familiale. ■

(1) *Femmes et hommes en Belgique. Statistiques et indicateurs de genre*. Edition 2011, publiée par l'IEFH.

(2) Ayral S., *La fabrique des garçons, sanctions et genre au collège*, PUF, Paris, 2011.





Filières de filles, filières de garçons : pas la même école

À première vue, l'école ne ferait aucune différence entre les filles et garçons, c'est d'ailleurs une des missions de l'école : «assurer un accès égal à toutes les formations aux filles et aux garçons» (décret Missions, art.10, al.3). Mais en y regardant de plus près, il semble que les filles et les garçons ne s'orientent pas (ou ne sont pas orientés) vers les mêmes options à l'école secondaire. Y a-t-il des filières de filles et d'autres filières de garçons ?

Cécile Van Honsté | Chargée de mission à la FAPEO

Jusqu'à la fin du tronc commun, on remarque une même proportion de filles et de garçons : l'école serait donc la même pour tous. C'est par contre dès la fin du premier degré que les orientations scolaires des filles et des garçons se distinguent.

Des filières différentes

Dans l'enseignement ordinaire, on retrouve davantage de filles dans la section de transition, principalement dans la forme générale. Les garçons sont eux plus nombreux dans le qualifiant tant en technique de qualification qu'en professionnel. Pour les filles se retrouvant dans la section de qualification, elles se retrouvent plus souvent en technique de qualification qu'en professionnelle. Dans l'enseignement en alternance, les garçons sont presque deux fois plus nombreux que les filles (5962 garçons pour 2934 filles en 2012-2013).

Dans l'enseignement spécialisé, on retrouve également plus de garçons que de filles. À l'âge de 12 ans, 8% des garçons et 5% des filles se retrouvent inscrits dans l'enseignement spécialisé.

Des options différentes

Dans l'enseignement général, nous avons l'impression d'une mixité équilibrée dans les classes. «Pourtant, là aussi des différences très marquées se dessinent lorsqu'on observe les effectifs dans les options de base : majoritaires dans des branches telles que éducation artistique, Latin/Grec, histoire et sciences sociales, les filles sont quasi absentes en éducation technique/technologique et en éducation physique et elles sont minoritaires en sciences et en maths fortes»¹.

Dans la section de qualification, les différences de genre sont encore plus marquées ! Si certaines options du qualifiant sont suivies tant par des filles que par des garçons (comme les sciences appliquées et l'économie), d'autres s'affichent comme des options «de filles» ou «de garçons». Les options «service aux personnes» (71% de filles) et «habillement» (91% de filles) sont suivies majoritairement par des filles. Les secteurs de l'industrie, de la construction et de l'agronomie sont suivis majoritairement par les garçons (en technique de qualification, respectivement 97%, 96% et 84% de garçons).



Une école différente ?

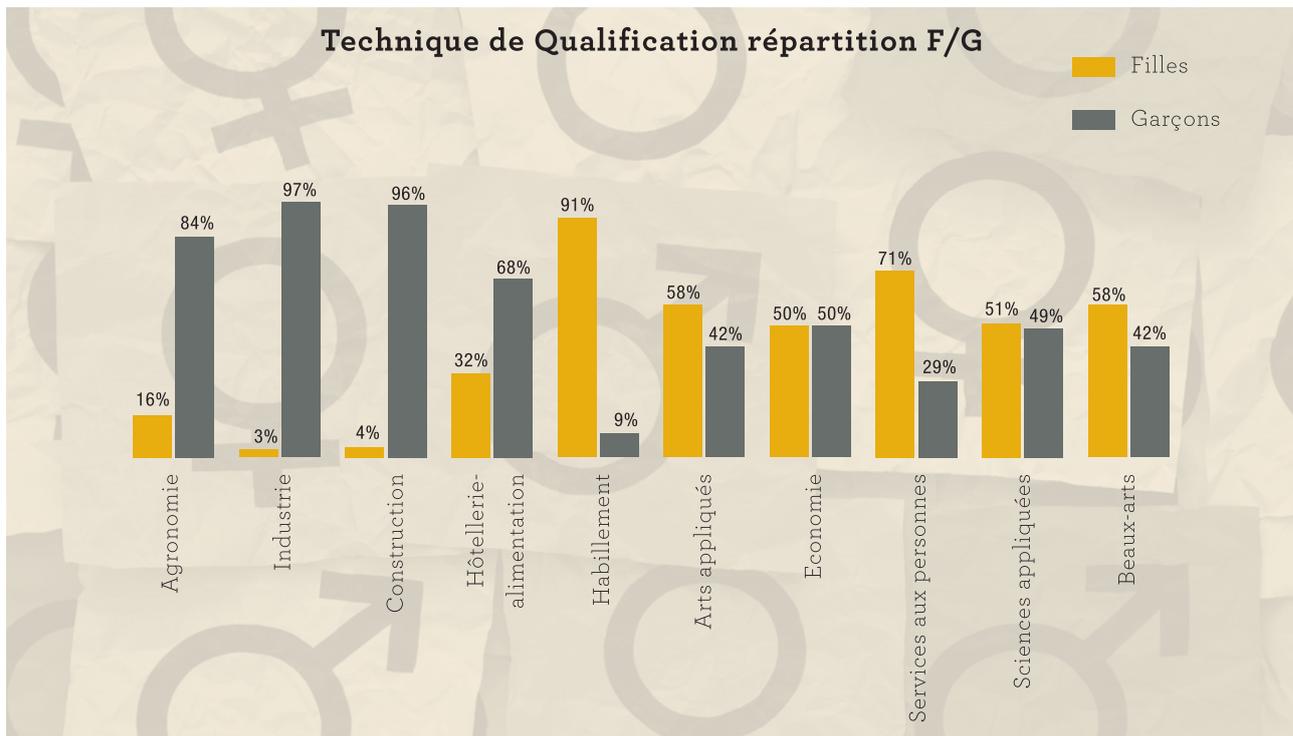
Malgré les discours ambiants sur une hypothétique disparition des inégalités entre les filles et les garçons à l'école, il semble bien que la réalité soit différente. Les stéréotypes de filières filles et de filières garçons sont

encore bien présents. Voit-on beaucoup de filles dans l'option maçonnerie et de garçons dans des études de puériculture ? Selon l'Institut pour l'égalité des chances, les stéréotypes de genre n'y seraient pas pour rien. À quand une réelle mixité réfléchie à l'école ? ■

(1) «Filles-garçons, égaux dans l'enseignement ?», Faits et gestes, 2010, p.3.

→ Fédération Wallonie-Bruxelles, *Les indicateurs de l'enseignement*, 2014, disponible sur www.enseignement.be.

→ **Pour aller plus loin :** «Filles-garçons, égaux dans l'enseignement ?», *Faits et gestes*, 2010, disponible sur www.egalite.cfwb.be.



➔ **En Fédération Wallonie-Bruxelles** «Girls day, Boys day a pour objectif de faire découvrir le monde du travail aux filles et aux garçons en leur présentant des métiers et professions atypiques pour leur sexe. Girls day, Boys day invite les élèves à poser leurs choix scolaires et professionnels en fonction de leurs intérêts personnels et de leurs compétences» (www.gdbd.be). Les études qualifiantes mènent à des métiers, eux aussi stéréotypés. Selon le site Girls day Boys day :

- “
- En électronique : il y a 2% de filles
 - Dans le domaine des soins infirmiers : 11% de garçons
 - Sur les chantiers : moins de 1% des filles conduisent des véhicules
 - Dans le milieu de la petite enfance : 2% de garçons puériculteurs
 - Les ingénieur(e)s : 10% de filles
 - Seulement 9% de bouchères
 - Seulement 7% de garçons secrétaires
 - En menuiserie : à peine 1% de filles
 - Assistant(e)s social(e)s : 24% de garçons
 - Dans le domaine de l'informatique : 16% de filles
 - Dans l'enseignement fondamental : 16% de garçons instituteurs
- ”

Douce,
intuitive,
émotive,
passive,
littéraire,
privilégiant
l'épanouissement familial,
favorisant le dialogue...



Manuel,
bricoleur,
scientifique,
stratège,
sportif,
créatif,
protecteur,
direct, rationnel...

Mixité

dans les cours d'éducation physique : Un état sur la question

Contrairement à ce qui se passe dans les pays voisins¹, la Fédération Wallonie-Bruxelles organise séparément les cours d'éducation physique pour les filles et pour les garçons². Le contenu de ces cours est-il différent selon le sexe des élèves ? Ne repose-t-il pas sur des stéréotypes ? Quel impact cette séparation entre les élèves a-t-elle sur leurs pratiques sportives ?

Alexandra Adriaenssens et Audrey Heine | Direction de l'égalité des chances | Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles

Le contenu des cours d'éducation physique est élaboré sur base des référentiels qui définissent les compétences pour tous les réseaux, toutes les écoles et toutes les classes. Ces référentiels ne font pas de différence entre filles et garçons et mettent en évidence la dimension inclusive de l'apprentissage en précisant que : *«Les niveaux à atteindre ne pouvant être définis de façon normative, le degré de maîtrise des compétences pourra être différent. Dans tous les cas cependant, la progression sera exigée de la part de tous les élèves.»*

Cependant, le programme du cours d'éducation physique pour l'enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles³ spécifie que : *«Les différences liées au sexe et à l'âge des élèves obligent le professeur à définir des contenus appropriés répondant à leurs besoins, intérêts, aptitudes physiques, physiologiques, morphologiques et psychologiques. (...) Les différences entre filles et garçons se marquent et se justifient dans les 3 champs (condition physique, habiletés gestuelles et motrices, coopération socio-motrice). Notamment, dans le cadre de la sécurité et de l'hygiène, le travail en mixité n'est pas acceptable car il impliquerait des difficultés d'organisation.»*

Cette conception des différences physiques entre les filles et les garçons, les femmes et les hommes, semble acceptée par tous. Pourtant, elle est remise en question par certains estimant que les différences biologiques entre les sexes sont minimales et non pertinentes⁴. On constatera qu'il peut y avoir autant de différences entre deux garçons, l'un étant grand et musclé, l'autre étant petit et maigrichon, qu'entre

deux filles, l'une grande et forte, l'autre petite et menue, qu'entre un garçon chétif et une fille athlétique.

Cette différenciation physique des filles et des garçons provient davantage des stéréotypes sexués véhiculés dans la société (par les médias, les jouets, etc.) que d'un réel écart de force physique entre les filles et les garçons. En effet, les stéréotypes véhiculent des images de virilité, force, activité pour les garçons et de douceur, calme, passivité pour les filles. Ces stéréotypes influencent la répartition des femmes et des hommes dans les sports, les disciplines choisies, les niveaux d'engagement, en conformité avec la division sexuée de la société, comme au niveau des formes de travail, de répartition des espaces et plus généralement des pratiques sociales⁵.

"Les différences biologiques entre les sexes sont minimales et non pertinentes"

Quelles conséquences ?

De nombreux travaux ont démontré le fait que la non-mixité renforce les inégalités liées au sexe dans la pratique sportive chez les jeunes. Les disciplines étant sélectionnées à priori en fonction de «ce qui conviendrait le mieux à leur sexe», filles et garçons n'ont pas les mêmes opportunités de «goûter» à l'ensemble des disciplines. Cette sélection subjective, qui dépend souvent de l'approche des enseignant(e)s en matière d'égalité des sexes dans les pratiques sportives, ne peut qu'avoir un impact sur la fréquentation sportive par les filles et garçons de manière générale. Cette différence de fréquentation se répercute ainsi dans différentes études, constatant que les jeunes filles pratiquent en moyenne moins de sport et ont moins accès aux infrastructures sportives publiques.⁶





Quelques avancées législatives...

En 2014, une réflexion a été menée sur le sujet au sein du Ministère de la Fédération Wallonie Bruxelles avec les acteurs de terrain. Cette réflexion a conduit à modifier la Circulaire générale relative à l'Organisation de l'enseignement secondaire, qui prévoit désormais la possibilité, pour les écoles, d'organiser les cours d'éducation physique en mixité sous certaines conditions:

«Ce projet devra être intégré dans le projet d'établissement et sera tenu à la disposition du Service d'Inspection ainsi que des services de la Direction générale de l'Enseignement obligatoire. Si ce projet porte sur l'année scolaire entière, l'avis favorable de l'Inspection est requis au préalable. Cet avis doit être sollicité, avant le début de l'année scolaire considérée et ne vaut que pour cette année scolaire-là. Le Service d'Inspection appréciera si les objectifs généraux et particuliers du Décret «Missions» sont poursuivis et si le projet pédagogique particulier est pertinent.»⁷

Par ailleurs, jusqu'en 2014, la non-mixité était également institutionnalisée au niveau des enseignant(e)s des cours d'éducation physique, les femmes enseignant aux filles et les hommes aux garçons. Aujourd'hui, en théorie, ce n'est plus le cas. Il n'existe plus qu'un titre unique «éducation physique» donné indépendamment aux professeurs et professeures. En pratique, ces fonctions restent distinctes suivant les publics auprès desquels elles sont exercées.

En conclusion

Aujourd'hui, en Fédération Wallonie-Bruxelles, quelques rares écoles font le pas de la mixité au sein des cours d'éducation physique. Ces exceptions sont souvent les établissements déjà sensibilisés à la question de l'égalité et de la mixité des filles et garçons.

La pratique du sport reste cependant nécessaire tant à l'éducation et au bien-être des filles et des garçons. Et parce que le sport véhicule des valeurs, il est important que les rapports entre les sexes établis dans un cadre sportif ne véhiculent pas de stéréotypes sexués engendrant des inégalités. ■



(1) En France, tout comme en Allemagne, en Angleterre, aux Pays-Bas et en Suisse entre autres, la mixité en éducation physique s'est établie peu après celle de l'enseignement général.

(2) Toutefois, au 3^{ème} degré de transition, les élèves des options de bases simples «éducation physique (filles)» et «éducation physique (garçons)» peuvent être groupés.

(3) Excepté pour les élèves du 3^{ème} degré de transition, les élèves des options de base simple «Éducation physique» et les élèves inscrits dans l'option de base groupée «Éducation physique».

(4) Goffman E., *L'arrangement des sexes*, France, éd. La Dispute, 2002.

(5) Lebaillly L., *La transmission des stéréotypes sexués provient-elle des directives institutionnelles et/ou de la socialisation des individus ?*, Travail de fin d'études non publié, 2011.

(6) De Waele J.-M. (2009), *Femmes et sport en Communauté Française*, 2000 et Louveau (2004) *Sexuation du travail sportif et construction sociale de la féminité*, L'Harmattan, cité par Lebaillly L. (2011). *La transmission des stéréotypes sexués provient-elle des directives institutionnelles et/ou de la socialisation des individus ?* Travail de fin d'études non publié ; Maruéjols, E. (2011). *La mixité à l'épreuve des loisirs des jeunes dans trois communes de Gironde*, *Agora débats/jeunesses* n° 59, p. 79-91.

(7) Circulaire générale relative à l'Organisation de l'enseignement secondaire ordinaire et à la Sanction des études n° 4925 du 07/07/2014.



Où sont les hommes dans les AP ?

Les associations de parents (AP) ne seraient-elles constituées que par des femmes ? Nous avons approfondi la question par une analyse quantitative de nos AP affiliées : la participation dans l'école serait-elle seulement l'affaire des mamans ? Pourquoi ? Comment ? Et puis surtout...
Où sont donc les papas ?



Cécile Van Honsté | Chargée de mission à la FAPEO

Dans les écoles...

Les chiffres que l'on retrouve dans notre base de données sont clairs : dans les AP affiliées à la FAPEO, on retrouve une large majorité de mamans (au total : 69% de femmes pour 31% d'hommes) !

Si l'on creuse un peu plus en profondeur, en analysant la proportion de mères et de pères pour chaque poste du comité, de grosses différences se remarquent. En moyenne, 81% des Secrétaires des AP sont des femmes. Pour les postes de Trésoriers, ce sont globalement les mêmes proportions que pour les comités d'AP, soit une moyenne de 69% de femmes, pour 31% d'hommes.

Par contre, par rapport aux autres postes du comité, les postes de Présidents semblent beaucoup plus prisés par les pères que les autres : on retrouve près de 41% d'hommes pour 59% de femmes Présidents d'AP. Cette tendance est encore plus flagrante si l'on examine la proportion de pères Présidents d'AP par rapport au nombre total de pères investis dans un comité d'AP : 48% des papas qui font partie d'un comité d'AP occupent la place de Président (alors que cette proportion n'est que de 31% pour les mères).

Si les femmes sont majoritaires de manière générale dans les trois postes prévus par le décret, elles se retrouvent bien plus vite aux postes de Secrétaire ou Trésorière qu'à celui de Présidente. À l'inverse, il semblerait que lorsque

les hommes sont présents, ils investissent plus vite les postes «clés», à savoir en premier lieu le poste de Président, puis celui de Trésorier.

Et à la Fédération des Associations de parents ?

Quitte à questionner la répartition hommes/femmes des AP locales, autant en profiter pour nous regarder nous-mêmes dans le miroir : sommes-nous vraiment plus égalitaires au niveau Communautaire ? Dans la même logique que pour nos AP membres, nous avons pris le parti de nous pencher sur les proportions hommes/femmes dans le Conseil d'Administration (CA) de la FAPEO. Coup d'œil dans le rétroviseur et premier constat qui nous saute aux yeux : depuis 15 ans, la FAPEO est présidée par un homme. Il semblerait qu'aucune femme

n'ait jamais occupé le poste de Trésorière... Il en va différemment du poste de Vice-Président qui a parfois été occupé par une femme, parfois par un homme. De plus, depuis la création de la FAPEO, on retrouve au sein de son CA une grande majorité d'hommes – tendance qui commence toutefois à s'atténuer depuis quelques années : de plus en plus de femmes deviennent administratrices... Comment expliquer tous ces chiffres ?

Le temps scolaire : le temps des mamans ?

En Belgique, les hommes consacrent sensiblement plus de temps que les femmes au travail bénévole¹,

Si les femmes sont majoritaires de manière générale dans les trois postes prévus par le décret, elles se retrouvent bien plus vite aux postes de Secrétaire ou Trésorière qu'à celui de Présidente



Si au niveau local, dans les écoles, ce sont davantage les mères qui s'impliquent dans les AP, au niveau du Conseil d'administration (CA), on retrouve en grande majorité des papas

mais dans des associations sportives, clubs sportifs, partis politiques, centres culturels et artistiques... Les femmes, elles, s'impliquent davantage dans des associations pédagogiques et des comités des fêtes, qui comprennent justement ces Associations de parents.

Pourquoi plus de femmes dans les AP ? Une hypothèse : le temps scolaire serait davantage le temps des mamans que le temps des papas. Nous avons déjà abordé le sujet dans notre étude «Quand l'école rentre à la maison»². Dans cette logique, une étude montre une même tendance pour ce qui est des relations parents-professeurs (rencontres, réunions de parents, etc.) : [en France] «la relation avec les enseignants est très majoritairement une tâche attribuée à la mère de l'enfant : dans 54,5 % des cas, c'est la mère seulement qui a assisté à la rencontre. (...) Dans 35,2 % des familles, les deux parents ont fait le déplacement. Le père a été seul concerné par la rencontre dans 8,6 % des cas»³.

Disparité hommes-femmes : pourquoi ?

Nous l'avons vu, si au niveau local, dans les écoles, ce sont davantage les mères qui s'impliquent dans les AP, au niveau du Conseil d'administration (CA), on retrouve en grande majorité des papas. Cette tendance inégalitaire, on la retrouve de manière générale dans les CA du monde professionnel : «que ce soit dans le secteur public ou dans le secteur privé, les hommes sont plus présents que les femmes dans les instances décisionnelles»⁴. Oui mais... Pourquoi?

Le Centre de l'égalité des chances nous donne quelques pistes de compréhension⁵ :

- Freins psychologiques : autocensure, sous-estimation de soi et de ses aptitudes...
- Freins structurels : culture 'masculine' de l'organisation, stéréotype 'masculin' du leader, manque d'identification à des modèles de leader féminins, difficulté à concilier la vie professionnelle et privée...
- Freins socioculturels : stéréotype de genre, intériorisation de son rôle de 'femme', ségrégation des femmes dès l'école jusque dans le monde professionnel...

La mixité-parité : d'abord une question de sens

Au départ de ces quelques chiffres, nous nous questionnons : quels sont les freins à une réelle mixité et parité hommes-femmes dans les associations ? Et puis surtout pourquoi a-t-on moins de papas dans nos AP ? ■

→ **Le texte intégral de cette analyse, «Où sont les hommes dans les Associations de parents», est téléchargeable sur notre site www.fapeo.be dans la rubrique «Publications».**

(1) Institut pour l'égalité des femmes et des hommes, *Genre et emploi du temps. Différences et évolutions dans l'emploi du temps des femmes et des hommes belges (2005, 1999, 1966)*, 2009.

(2) Meunier J.C., «Quand l'école rentre à la maison», *étude FAPEO*, 2013.

(3) Dalsheimer-Van Der Tol N., Murat F., «Les parents et l'école en France et en Europe», *Education et formations*, 2011, n°80, p.85.

(4) Fédération Wallonie-Bruxelles, ASBL : Egalité, mixité et associations, Guide pour l'égalité des femmes et des hommes dans les ASBL, mars 2014, p.9.

(5) Fédération Wallonie-Bruxelles, ASBL : Egalité, mixité et associations, Guide pour l'égalité des femmes et des hommes dans les ASBL, mars 2014.

Egalité fille-garçon

Quelques outils pédagogiques

Jean-Christophe Meunier | chargé de mission à la FAPEO

En 2005, le Programme d'Action Gouvernemental de la Communauté française pour la promotion de l'égalité femmes-hommes, de l'interculturalité et de l'inclusion sociale mettait l'accent sur la nécessité de favoriser l'égalité entre les garçons et les filles à l'école, par le biais de la formation des enseignants, à partir de l'utilisation d'outils pédagogiques adaptés ou encore en favorisant l'analyse critique des contenus des manuels scolaires et documentaires.

Cette injonction fait suite à un double constat :

- L'égalité des filles et des garçons est un principe fondamental de l'école.
- Dans la pratique, de nombreuses inégalités persistent encore.

Pour pallier ces inégalités, de nombreuses ressources (outils pédagogiques, manuels, sites, formations) existent mais sont malheureusement trop peu connues et utilisées dans nos écoles. L'apprentissage de l'égalité entre les garçons et les filles est une condition nécessaire pour que, progressivement, les stéréotypes s'estompent et d'autres modèles de comportement se construisent, basés sur l'égalité et le respect mutuel.

www.egalitefillesgarcons.be Un module de formation en ligne

L'Enseignement à Distance de la Fédération Wallonie-Bruxelles a mis en place depuis 2006 un portail de formation et de sensibilisation à la question de genre. Ce module propose des ressources adaptées pour chaque niveau d'enseignement afin d'éveiller la conscience à l'égalité. L'idée maitresse de cette initiative est qu'un enseignant conscient des stéréotypes sexistes peut contribuer à changer les mentalités et jouer un rôle dans la construction de relations d'égalité. Cette formation en ligne suit deux axes d'action :

- Les outils pédagogiques (albums de jeunesse, jeux et jouets, manuels scolaires, CD-Rom, etc.)

- Les interactions entre enseignant(e)s et apprenants qui favorisent ou non l'égalité de genre.

Ce genre que tu te donnes Des livres pour ouvrir les horizons des filles et des garçons¹

Cet ouvrage édité en 2011 par le service général des lettres et du livre de la Fédération Wallonie-Bruxelles propose une sélection de livres jeunesse sur le thème des filles et des garçons. L'idée est d'aborder de manière originale et à contre-courant des stéréotypes, la place prise par les filles et les garçons, via les héroïnes et les héros.

Egal-e avec mes élèves c'est tout à fait mon genre. Petite littérature à l'usage des profs qui se soucient des filles et des garçons²

Publication basée sur les résultats d'une recherche réalisée par l'université des femmes portant sur l'égalité des genres dans les modèles pédagogiques. Cette publication propose 12 fiches pédagogiques traitant de divers aspects liés aux inégalités de genre.

Pour aller plus loin,
Le portail national français des professionnels de l'éducation (éduscol) propose un inventaire de ressources nationales et européennes pour favoriser l'instauration d'une culture de l'égalité entre les filles et les garçons. Ces ressources sont à destinations tant du personnel enseignant que des parents (eduscol.education.fr). ■

(1) "Ce genre que tu te donnes" : des livres pour ouvrir les horizons des filles et des garçons. Editions de la Fédération Wallonie-Bruxelles, Culture, Lettres et Livre, 2011. Téléchargeable sur le site www.egalite.cfwb.be.

(2) "Égal-e avec mes élèves : c'est tout à fait mon genre". Petite littérature à l'usage des profs qui se soucient des filles et des garçons. Editions de l'Université des Femmes, Bruxelles, 2010. Téléchargeable sur www.universitedesfemmes.be.

Des parents

délégués de classe

L'école Arc-en-Ciel de Saintes a vu renaître cette année une association de parents. Pour être le relais entre l'école et tous les parents, l'AP, dynamique, a souhaité fonctionner avec des parents délégués de classe. Un système qui marche dans leur école !

Interview de **Thomas Kacem** | Président de l'Association de Parents Ecole Arc-en-Ciel, Saintes (Tubize)

►► FAPEO – Quelles ont été vos premières démarches pour relancer l'AP ?

🗨️ TK - Nous en avons d'abord parlé à la Direction de l'établissement, afin de «prendre la température». Est-ce qu'elle était favorable à la présence d'une AP ? Quels étaient les besoins de l'école ? Ces discussions informelles se sont faites lors d'une fête d'école, l'occasion de rencontrer la Direction et les enseignants. Ensuite, il a fallu se renseigner auprès de la FAPEO. Puis, trouver des parents motivés qui voulaient monter dans le bateau pour redynamiser l'association. C'est sans doute la partie la plus complexe de la démarche. Au final, nous fonctionnons avec un comité de onze parents, élus, et une quinzaine de délégués de classe.

►► FAPEO – Les parents délégués de classe, comment ça marche ?

🗨️ TK - Le système (assez simple, d'ailleurs) est le suivant : pour chaque classe, nous avons cherché un parent volontaire, qui est le seul point de contact assurant l'échange, le relais d'informations entre les parents de la classe concernée, l'enseignant(e) et le comité de l'AP. Cette personne doit être identifiée clairement par tous les parents d'une même classe comme étant la personne-ressource, celle qui va pouvoir relayer une question, un problème, une suggestion vers le comité de l'AP. Evidemment, les canaux de communication classiques continuent d'exister (rendez-vous avec la Direction, l'enseignant(e), etc.).

Le réseau des délégués nous permet, en tant qu'AP, de communiquer plus rapidement de la classe vers l'AP et inversement. Ce faisant, nous souhaitons éviter de devoir passer systématiquement par les courriers «tous cartables», contraignants, coûteux et souvent, peu efficaces. Une communication plus directe, plus personnalisée, en quelque sorte. La structure peut paraître lourde, mais nous sommes convaincus qu'avec le temps (nous sommes dans la première année du système), ce contact privilégié remportera l'adhésion de tous les parents et rêvons-en, être délégué de classe suscitera une envie chez plusieurs parents d'une même classe...

►► FAPEO – Quels premiers impacts constatez-vous dans l'école ?

🗨️ TK - Il est sans doute prématuré de tirer des conclusions à ce sujet ; nous n'en sommes qu'à nos premiers mois d'existence en tant que comité. Nous remarquons toutefois que la Direction et l'Echevin de l'Enseignement sont grandement à l'écoute de nos projets, que les enseignants sont en extrême demande de voir une AP les aider, les seconder lors de certaines activités. Le point névralgique reste les autres parents : ceux qui ne sont pas encore au courant de notre existence ou qui ne perçoivent pas encore notre action, ceux qui n'ont ni le temps ou ni l'envie de s'investir, estimant peut-être que la présence d'une AP ne sert à rien, ou que les possibilités de réalisation sont trop limitées. Pour cette catégorie de parents, seules nos actions nous permettront de gagner du crédit et d'asseoir davantage l'AP de Saintes au sein de son école. ■



Le portfolio pour supprimer le bulletin ?

Un bulletin, des notes sur 10, des évaluations, des examens... N'y a-t-il pas d'autres alternatives ? Après une large réflexion au sein de son établissement, l'école du Tivoli a mis en place une méthode innovante qui ne stigmatise pas les enfants : le portfolio. La FAPEO a mené l'enquête...

Propos récoltés lors d'une interview à l'école du Tivoli

Sacha Lesage et Cécile Van Honsté | Chargées de mission à la FAPEO

Au départ : une réflexion de l'équipe pédagogique

L'école fondamentale du Tivoli regroupe des élèves issus d'origines et de cultures diverses et variées, aux niveaux très différents puisqu'un certain nombre d'entre eux sont des enfants primo-arrivants. Les enseignants se questionnaient : «*que pouvaient-ils faire d'autre pour évaluer les élèves*» ? Partant du postulat que «*tous les enfants progressent, et chacun à son rythme*», et pour sortir des évaluations classiques, il fallait trouver un outil permettant de valoriser tous les progrès des enfants.

Le nouveau projet d'école émerge : utiliser la méthode du portfolio, chez les plus petits pour commencer. En ne se focalisant plus sur les échecs et les réussites, le portfolio permettrait de donner l'envie d'apprendre et de progresser : «*S'il n'y a plus de points, les enfants en difficulté ne sont pas confrontés à des échecs mais bien à des petits défis, et des choses à réussir. On est ici dans une toute autre démarche d'apprentissage*».

Plus de redoublement !

Pour le mettre en place, l'équipe pédagogique se base sur ce principe : il faut laisser du temps aux enfants pour apprendre. Et laisser du temps aux enfants, c'est logiquement ne pas les mettre 'en échec' à un moment donné : «*c'est un peu incohérent de dire qu'ils ont le temps d'apprendre à lire et de les mettre en même temps en échec dès la première primaire*».

On se base sur des évaluations formatives : «*le portfolio demande à l'enfant de se pencher sur ce qu'il arrive à faire et à comprendre ou pas. L'évaluation formative, c'est le moment où l'enseignant intervient pour dire à l'enfant 'cette matière-là n'est pas tout à fait comprise, je vais te donner une autre explication, un autre chemin, un autre exercice'*».

Les enfants ont droit à l'erreur et ont le droit de 'se tromper'. Du coup, plus de redoublement : «*il n'y a pas de raison de redoubler son année. Avec le portfolio, ce problème disparaît puisque tout est basé sur les progrès des enfants et que tous les enfants progressent*».

Le portfolio, c'est quoi ?

C'est avant tout un outil dans lequel l'enfant va lui-même ajouter des choses. Le portfolio va évoluer avec l'enfant et le suivre durant chaque année de sa scolarité. En maternelles, il prend la forme d'une boîte décorée avec les parents. «*Cela permet aux parents d'eux aussi comprendre le concept du portfolio. Ils ont l'occasion de réfléchir à la pédagogie qui est mise en place dans l'école, d'échanger avec d'autres parents sur les enjeux de ce type d'éducation. Une chouette entrée en matière !*» Si en primaire l'école avait initialement prévu des «*Fardes de vue*», elle a dû s'adapter aux préférences des enfants pour qu'ils puissent s'approprier au mieux le portfolio. Celui-ci prend donc finalement la forme d'une petite valisette.

Dans la première partie du portfolio, l'enfant se présente et présente sa famille (en français ou non, avec des photos par exemple). Le but est de dire 'qui je suis et comment je fonctionne'. Ensuite, on peut faire le point sur 'où j'en suis' : ses forces, ses défis, ses stratégies d'apprentissage. «*Tout le monde a des forces, on s'appuie sur les forces et on traduit ses faiblesses en défis*». Grâce au portfolio, les enseignants ont aussi des outils pour situer les enfants de leur classe dès le début d'année, quelles sont leurs forces et leurs faiblesses. Dans ces défis, on implique à nouveau les parents : «*lorsqu'ils viennent à la présentation du portfolio, ils sont invités à soutenir ces défis et les progrès en lien avec ceux-ci*». Dans la dernière partie du portfolio, on fait le point sur

Ce qui me frappe, c'est que contrairement à d'autres écoles, les enfants attendent le moment de la réunion des parents

'là où j'en suis', sur les états de l'apprentissage, sous forme 'd'escaliers' représentant les étapes (d'où l'on vient, où on en est, vers quoi on va).

L' «effet portfolio»

«On ne s'attendait pas à l'effet portfolio» : les enseignants se sont rendus compte que l'outil portfolio induisait une nouvelle manière de communiquer (avec les enfants et les parents), d'enseigner (gestion de l'espace dans la classe, pédagogie, méthodologie, rythmes des 'cours', ateliers), de considérer l'enfant... «On a tout changé dans l'école, et tout se tient», c'est devenu un réel projet d'établissement. «L'effet portfolio est toujours en cours : pour l'année prochaine, les enseignants se forment aux intelligences multiples car on s'est rendu compte que tous les cerveaux des enfants ne fonctionnent pas de la même façon. Le but est de mener les enfants au même point mais en leur proposant des chemins différents».

Le portfolio a aussi eu des impacts sur l'organisation de l'école : «l'école a mis en place une 'école citoyenne' avec une loi pour tout le monde, des règles, des délégués de classe, des conseils de classe, des conseils citoyens ; tout ça est arrivé aussi dans la suite logique du portfolio».

Le regard des enfants sur eux-mêmes s'est modifié : confiance, fierté, estime de soi, prise de conscience de ses capacités, motivation, remise en question, coopération...

Le regard d'une maman

«Ce qui me frappe, c'est que contrairement à d'autres écoles, les enfants attendent le moment de la réunion des parents, alors que dans d'autres écoles, ils auraient peur d'un bulletin qui les attend avec du rouge dedans. C'est d'ailleurs souvent les enfants qui nous rappellent que la semaine prochaine c'est la réunion des parents» (une maman).



On le comprend facilement, le portfolio a changé toute la dynamique d'école, notamment au niveau de la relation école-famille : «Ce qui est intéressant c'est que le portfolio est un bagage avec des photos et des moments que les enfants ramènent à la maison. Ça renforce vraiment le lien maison-enfant-école. Et pour nous, ça nous rend fier, c'est valorisant. Avec la partie présentation, la maison rentre dans l'école et l'école dans la maison» (une maman). ■

→ Pour aller plus loin :

Goupil G.,
Portfolios et dossiers d'apprentissages, 1998 ;

Daudelin M.,
Apprendre à sa façon, 2006 ;

Svenningsen B.,
Stratégies d'évaluation en cours
d'apprentissage, 2012.

Profs buseurs : quels traumatismes pour l'élève ?

Dans de nombreuses écoles, on connaît souvent de réputation l'enseignant qui se targue de se montrer intransigeant et qui ne lésine pas sur les détails lorsqu'il s'agit de mettre une bonne proportion – si pas la majorité – de ses élèves en échec. D'aucuns – appartenant à l'ancienne école ? – diront sans doute qu'il s'agit là d'un gage de qualité d'enseignement ; pour la majorité toutefois, il s'agit plus d'une pratique abusive de mise en échec qui fait bien plus de tort aux élèves qu'elle ne les fait évoluer. En 2011, la FAPEO avait interpellé les autorités publiques sur le phénomène¹ en insistant sur l'importance d'objectiver le problème et d'y apporter un cadre². Malgré cela, rien n'a été fait en ce sens et les 'buseurs' courent toujours... Il y a quelques semaines, nous avons reçu un message criant d'une jeune femme relatant le traumatisme d'avoir été un jour, en secondaire, victime de ce genre de pratique avec tous les ravages encore bien présents que cela a pu occasionner sur sa vie³.

Jean-Christophe Meunier | chargé de mission à la FAPEO

Bonsoir,

J'ai 24 ans et je vous écris parce qu'il y a six ans, au terme de ma rhéto, mes enseignants ont pris la décision de me faire redoubler mon année pour le cours de mathématiques, après un parcours pourtant exemplaire. J'ai, à l'époque – et encore aujourd'hui pour vous dire la vérité – fortement mal vécu cette situation. En effet, j'avais toujours été une bonne élève. Au cours de ma cinquième secondaire, j'ai choisi de m'orienter vers l'option latin-math et le niveau en math ayant dès lors considérablement augmenté, mes notes ont sensiblement chuté, au point de ne plus jamais atteindre la moyenne une fois arrivée en rhéto. Mon enseignante de l'époque avait placé la barre très haut et refusait de ralentir le rythme: elle organisait des interrogations toutes les semaines, se contentait de donner les bases en classe puis soumettait ses élèves à des problèmes toujours plus difficiles à résoudre lors des évaluations. Chaque année, cette enseignante totalisait le taux d'échecs le plus élevé de l'école: environ la moitié de ses élèves écopait d'un examen de passage. Au cours de mes études, j'ai vu cette femme anéantir plus d'adolescents que je n'aurais cru un enseignant capable de le faire. Je pourrais vous citer maints et maints exemples de ses méfaits si je n'étais pas sûre qu'il me faille une année entière pour les écrire.

Ainsi donc, j'ai écopé d'un examen de passage en mathématiques en fin de rhéto (le seul et unique examen de passage de mon parcours d'élève) auquel j'ai échoué au mois de septembre. Le conseil de classe a alors pris la décision de me faire redoubler mon année. Une fois le verdict tombé, j'ai introduit un recours interne au cours duquel ces derniers ont refusé de revoter puis un recours externe qui a, lui aussi échoué car la matière concernée était aussi mon option. J'ai donc été contrainte de m'inscrire à un jury central que j'ai

Chaque année,
cette enseignante totalisait
le taux d'échecs le plus élevé
de l'école: environ la moitié
de ses élèves écopait
d'un examen de passage.



certes réussi mais que je n'ai jamais pris au sérieux, sans doute encore trop ébranlée par les événements. L'année suivante, j'ai commencé l'université et en suis sortie diplômée au bout de cinq ans. Sans doute vous demandez-vous quelle peut bien être alors la raison qui me pousse à vous écrire aujourd'hui... J'ai conscience d'avoir eu, dans mon malheur, la chance de réussir des études supérieures, contrairement à beaucoup de mes anciens camarades mais, depuis cette histoire, je ne suis plus la même personne. À la suite de ma mésaventure, j'ai fait une forte dépression: je pleurais tous les jours, je n'étudiais plus, réussissais de justesse des matières pour lesquelles je possédais pourtant les compétences suffisantes. J'ai développé une toux anxigène chronique qui se répète deux fois par an et s'installe pendant plusieurs semaines, ma respiration se bloque tous les soirs à l'heure du coucher, mes nuits sont agitées, je pleure encore pratiquement tous les jours aussitôt que je me retrouve seule, je me sens vidée de mon énergie. Je me suis orientée vers un domaine qui ne me plaît pas particulièrement et j'ai coupé les ponts avec tous mes amis d'antan.

Durant les douze années de mes études, j'ai été saluée pour mes bonnes notes, pour la qualité de ma participation en classe et mon dévouement... Et au premier échec - dans un cours que je n'allais plus jamais avoir - on me punit comme si tous mes efforts, toutes mes victoires n'avaient jamais existé. Comme si tout à coup, je n'avais plus en moi les capacités suffisantes pour réussir. Pour un simple cours? L'erreur n'est-elle pas humaine? L'enseignement n'est-il pas un contrat signé entre trois parties: l'élève, l'enseignant et l'école? Qui a laissé une adolescente de seize ans se diriger vers une option sans évaluer son niveau en la matière au préalable? Sans l'encadrer? Qui a regardé les points de cette même enfant - parce que oui, en secondaire, on est un enfant - chuter du jour au lendemain sans s'en inquiéter? Qui a pris cette décision irrévocable et stupide sans jamais mettre en garde cette jeune fille une seule fois au cours de l'année? Sans jamais convoquer ses parents qui pourtant étaient en droit de savoir? Qui continuait à féliciter cette étudiante tout en connaissant le dénouement possible de l'histoire? Mon échec est tout autant le leur que le mien et pourtant, il n'a eu de conséquences que sur ma vie et celle de ma famille. Et quelles conséquences... Désastreuses! Je ne suis plus que l'ombre de moi-même. Quand la décision de mon redoublement est tombée, j'ai perdu nombre de mes amis, beaucoup de gens se sont moqués de moi, y compris des élèves qui avaient chaque année une flopée d'examens de passage... J'ai découvert la méchanceté humaine, la cruauté et j'ai eu bien des difficultés à m'en remettre. Ce sentiment d'humiliation est resté ancré en moi et a laissé place à un sentiment d'infériorité, de dégoût de moi qui ne disparaît pas et ne disparaîtra sans doute jamais.

À la suite de ma mésaventure, j'ai fait une forte dépression: je pleurais tous les jours, je n'étudiais plus, réussissais de justesse des matières pour lesquelles je possédais pourtant les compétences suffisantes.



Si je vous ai écrit ce soir, c'est pour vous encourager à lutter contre le redoublement abusif. En effet, cette pratique, à mes yeux, n'a de sens que dans des cas extrêmes et n'est souvent qu'une fausse solution.

Je vous souhaite une bonne soirée et vous remercie d'avance de l'attention que vous prêterez à ce message.

(1) FAPEO. Conférence de presse de rentrée. Point 1. L'échec scolaire et le redoublement en Communauté française, 31 août 2011.

(2) Précisant qu'«il ne s'agit pas d'entrer dans une logique de sanction mais d'accompagner, et de conseiller les enseignants qui exagèrent. Il s'agirait de leur rappeler que l'école n'a pas pour objectif de trier, rejeter, reléguer, mais de faire réussir». Le Soir. *Faut-il cadrer les profs buseurs ?* Publié le 9 septembre 2011.

(3) Certains passages du message ont été légèrement modifiés et raccourcis afin notamment de préserver l'anonymat.

Le harcèlement scolaire

Ces dernières années, plusieurs cas de harcèlement à l'école aux dénouements tragiques ont été répercutés dans les médias. Y a-t-il plus de harcèlement qu'avant dans nos écoles ? Ou osons-nous davantage en parler ? La nouvelle brochure de Question Santé asbl, «*Chronique d'un phénomène : le harcèlement à l'école*», se penche sur ce phénomène longtemps resté tabou.

Marie-Hélène Salah | Question Santé asbl

On considère qu'il y aurait environ 10 à 20% des élèves de tout âge qui craindraient d'aller à l'école par peur d'y être harcelés et/ou isolés. Bien que le phénomène du harcèlement soit apparemment assez stable dans le temps, il a longtemps été sous-estimé ou ignoré par la communauté éducative.

Et en Belgique ?

En 2011-2013, le Pr Benoit Galand a mené une enquête¹ à laquelle ont participé 6.452 élèves (dont 1.060 en 6^{ème} primaire). Cette étude a révélé que 16% des jeunes sont harcelés, devant 65% de témoins. Parmi les harceleurs, 5% se trouvent simultanément aussi dans une position de victime. On ne constate presque aucune variation entre les écoles : harcèlement et victimisation ne sont pas liés à la nationalité des parents, à leur emploi, aux situations de famille, à leurs ressources ou à leur logement.

Au numéro vert Ecole et parents², sur les 264 appels reçus pour l'année scolaire 2013-2014, 66% ont été classés comme relevant de la violence psychologique, c'est-à-dire du harcèlement moral. Les chiffres recueillis révèlent aussi un tabou qui «empoisonne» cette problématique : celui du harcèlement commis par des adultes sur des élèves. Ainsi, 28% des cas de harcèlement rapportés par les appelants avaient pour origine des enseignants et 22%, des chefs d'établissement.

La loi du silence

En pratique, les formes du harcèlement varient. Elles peuvent être constituées d'atteintes verbales ou écrites

(allant des moqueries aux insultes, des menaces aux intimidations), physiques (de la colle dans les cheveux, des coups, des bousculades), matérielles (des vols, des dégradations), relationnelles (atteintes à la réputation, exclusion du groupe), ou numériques. Dans ce dernier cas, on parle de cyber-harcèlement (par internet, SMS, courriel, réseaux sociaux...). Il se déroule généralement en dehors de l'école, mais prolonge le harcèlement débuté entre les murs de l'établissement.

Le harcèlement implique une relation triangulaire : harceleur, harcelé et témoins. De simples spectateurs, les enfants qui assistent au harcèlement, se retrouvent volontairement ou non dans le rôle de complices. Dès lors, le harcèlement, phénomène de groupe, se maintient parce que les pairs le soutiennent, l'encouragent, feignent de l'ignorer ou le valident en ne le dénonçant pas. Prise au piège, envahie par la culpabilité, isolée, déprimée, persuadée qu'elle est nulle et responsable de ce qui lui arrive, la victime ne sait pas comment mettre un terme au harcèlement qu'elle subit ou n' imagine même plus que cela pourrait être possible.

Autour du harcèlement, la loi du silence règne en maître. Bien souvent, c'est la peur qui tient tous les acteurs – harceleur, harcelé et témoins – peur des représailles, de la punition, de l'incompréhension, de l'exclusion, de passer pour une balance... Pourtant, une réaction solidaire des pairs est bien souvent ce qui permet de mettre un terme au harcèlement. Par ailleurs, cette peur rend l'identification des enfants victimes de harcèlement difficile car ils se confient peu.



Les conséquences sur la santé

Par la répétition et l'accumulation des tourments endurés, le harcèlement est dangereux pour la santé des victimes, particulièrement la santé mentale. Il peut induire un stress chronique, avec un impact important sur la santé psychique. Les victimes vivent des situations d'anxiété (troubles du sommeil, de l'alimentation, irritabilité), et une détresse psychologique pouvant aller jusqu'à la dépression (avec des pleurs, du mutisme...) voire au suicide. Ces peurs et ces souffrances peuvent aussi laisser des cicatrices durables, par exemple sur l'estime de soi. Le harcèlement conduit parfois les victimes à des attitudes agressives en classe mais, aussi, au décrochage scolaire et à l'absentéisme.

C'était mieux avant ?

Les nouveaux moyens de communication (Internet, réseaux sociaux...) augmentent la visibilité du phénomène du harcèlement. Ce qui restait connu seulement du cercle restreint des personnes concernées atteint aujourd'hui un très large public. De plus, notre société a évolué. Nous n'acceptons plus la violence, nous ne lui accordons plus ni sens ni légitimité. Ce qui était regardé autrefois comme un comportement acceptable est perçu aujourd'hui comme intolérable. Il n'y a plus de honte à être victime de violence. Bien au contraire, l'opprobre est jeté sur les coupables et il est socialement accepté de dénoncer les tourments dont on est victime. Cette évolution positive contribue à briser le tabou qui enfermait les victimes de harcèlement dans leur souffrance. Et, espérons-le, à développer des solutions éducatives impliquant tous les acteurs, parents, enfants et corps enseignant, pour des écoles «harcèlement non admis». ■

→ La brochure «*Chronique d'un phénomène : le harcèlement à l'école*», Collection Exclusion/Inclusion est téléchargeable gratuitement sur le site :

www.questionsante.be.

→ La version papier peut également être commandée gratuitement à l'adresse suivante :

Question Santé asbl

Rue du Viaduc 72 - 1050 Bruxelles - Belgique

T +32 (0)2 512 41 74 - F +32 (0)2 512 54 36

Courriel : education.permanente@questionsante.be

→ Numéro vert gratuit d'informations, «Ecole et Parents» : 0800/95 580. Du lundi au vendredi de 9 à 13h, des psychologues et enseignants formés répondent aux appels des parents et des proches confrontés à des situations de violence scolaire.

(1) Enquête réalisée par l'équipe de Benoît Galand, chercheur et enseignant à la faculté de psychologie et des sciences de l'éducation de l'UCL.

(2) Chiffres dans "Etat des lieux du numéro vert "Ecole et Parents", année scolaire 2013-2014

LES TOILETTES DE L'ÉCOLE

OU COMMENT APPRENDRE À SE RETENIR ?

Nous vivons dans une société qui valorise l'hygiène plus qu'elle ne l'a jamais été et pourtant, les toilettes des écoles n'ont presque pas évolué depuis le 18^{ème} siècle... Face à ce constat, il y a les courageux, ceux qui osent s'aventurer dans ces nids à microbes, et il y a ceux qui préfèrent encore se retenir de boire toute la journée pour se ruer dans de «vraies» toilettes une fois à la maison.

Sacha Lesage et Cécile Van Honsté | Chargées de mission à la FAPEO

Des lieux d'aisance, vraiment ?

L'état de désolation des sanitaires à l'école interpelle beaucoup de parents : manque de propreté, mauvaises odeurs, fermetures défaillantes des portes, absence de papier-toilette, de lunette sur la cuvette, de robinets, de savon, d'essuie-mains, de poubelle, non séparation des WC filles/garçons, mais aussi la localisation inadéquate, accès réglementé ou encore obligation dans certaines écoles de «mendier» les centimètres de papier toilette... sans oublier les moqueries, les bousculades et les bagarres... Le non-respect des normes minimales d'hygiène a des implications concrètes, tant physiques que psychologiques : maladies, infections, se retenir de boire, mal-être, difficultés de concentration, etc.

La faute aux élèves ?

La plupart du temps, ce sont les élèves eux-mêmes qui sont montrés du doigt pour l'insalubrité des toilettes : ils cassent tout, écrivent sur les murs, fument, utilisent le papier toilette pour boucher les toilettes et lavabos... Les toilettes sont en effet un des rares lieux dans l'école où l'élève peut échapper au contrôle social de l'adulte et au regard des autres ; un lieu où il a la possibilité de s'isoler, pour se retrouver, se défouler, pleurer, ou se faire une beauté. A-t-il un autre lieu dans l'école où cela lui est permis ?

Pour faire face à ces problèmes, l'école prend des mesures strictes : on enlève les planches, on rationne le papier-toilette, on réserve des toilettes aux professeurs... et on laisse le soin aux élèves de gérer «leurs» toilettes dégradées, comme un problème à résoudre entre eux, comme des grands.

Faire l'autruche est pourtant loin d'arranger les choses : on comprend que certains élèves puissent vivre cette

situation comme un manque de respect, une non prise en compte de leurs besoins d'intimité. On s'imagine en effet mal demander à son patron pour aller aux toilettes ou encore lui mendier des feuilles de papier toilettes en promettant de ne pas en faire des boulettes au plafond...

La seconde option prise par les écoles est de «sécuriser» l'accès aux lieux : sous la surveillance d'un éducateur, seulement pendant les récréés (ce qui entraîne des problèmes techniques en raison d'un usage intensif) ou encore «si tu as été sage». Selon nos sources, certaines écoles distribueraient mêmes des «bons» pour un passage aux toilettes - un ou deux par jour, et si tu as encore besoin tu dois pouvoir compter sur la solidarité de tes camarades !

Des infrastructures vétustes et inadaptées

En second lieu dans la liste des accusés, on retrouve les problèmes d'ordre structurels : bâtiments inadaptés ou vétustes, lenteurs administratives, manque de moyens financiers, de personnel ou de surveillance... Dans des établissements où 500 élèves doivent parfois se partager 5 toilettes, on se doute que ce ratio génère une série de dysfonctionnements : l'élève aura beau être le plus précautionneux possible avec ses chères toilettes, lorsque l'usage est intensif, le matériel casse.

La faute aux équipes éducatives ?

Au final, la part de responsabilité des chefs d'établissements et des enseignants dans la saleté des toilettes est très peu invoquée... évidemment, me direz-vous, ils ont d'autres toilettes ! En rejetant la faute sur l'élève ou même sur les parents qui l'ont «mal éduqué», l'école se décharge du problème. Pourtant, l'école, en tant que

LA LOI

Les réglementations juridiques contraignantes sur le sujet sont rares et floues :

- Arrêté du 14 juillet 2011 relatif aux mesures de prévention des maladies transmissibles en milieu scolaire
- Recommandations pour les sanitaires dans les écoles (un cabinet pour 20 filles, un cabinet pour 30 garçons et un urinoir pour 20 garçons)
- En cas de situation problématique, la seule possibilité de remettre en cause la responsabilité de l'école est d'invoquer la responsabilité civile.



SERVICES PSE ET CPMS

La question de la santé et de l'hygiène est prise en compte soit par les services de Promotion de la Santé à l'École, soit par les Centres PMS. Ceux-ci peuvent rendre des rapports et rédiger des recommandations sur les conditions de salubrité et d'hygiène, mais n'ont pas de pouvoir contraignant.

principal lieu collectif du jeune, n'a-t-elle pas un rôle à jouer dans l'éducation au respect de soi, des autres et de l'environnement ?

Lorsqu'on aborde la problématique des toilettes, on n'aborde pas uniquement les questions d'apprentissage de la santé et d'hygiène au sens strict du terme : ce sont toutes les questions liées au respect qui sont en jeu, du respect de soi au respect des lieux collectifs en passant par le respect du personnel d'entretien.

Dans beaucoup d'établissements, on constate que le discours relatif à l'éducation à la santé ou aux règles élémentaires d'hygiène est en incohérence totale avec les pratiques quotidiennes de l'établissement. Comment inciter les enfants à être à l'aise dans leurs corps si les toilettes sont froides, dégagent de mauvaises odeurs, et ne comportent pas de planche de WC ? Comment parler du respect de l'intimité si les toilettes sont collectives ?

Des solutions collectives

En sous-estimant la problématique de l'hygiène aux toilettes, l'école impose des conditions difficiles aux besoins fondamentaux des enfants, et exerce une forme de violence symbolique à leur encontre. Dès lors, oser s'attaquer à la problématique des sanitaires, c'est notamment accepter de questionner l'atmosphère générale de l'école, les méthodes pédagogiques, ou encore la relation entre les élèves et l'équipe éducative. Pour faire effectivement avancer les choses, la seule solution serait de faire émerger un projet commun, basé sur le respect et donc l'adhésion de tous. ■

→ Le texte intégral de cette analyse, «Les toilettes de l'école ou comment apprendre à se retenir», est téléchargeable sur notre site www.fapeo.be dans la rubrique «Publications».

OÙ TROUVER DES AIDES FINANCIÈRES ?

Le Fonds des bâtiments scolaires

Il a pour objectif de fournir une aide aux Pouvoirs Organismes pour construire, moderniser, agrandir ou aménager les bâtiments scolaires.

Le Programme Prioritaire de Travaux

Il intervient sur dossier aux cas de situations préoccupantes du point de vue de la sécurité, de l'hygiène, de la performance énergétique, et qui nécessitent une réaction rapide en raison de la dégradation, de la vétusté ou de l'inadaptation des infrastructures (surtout pour les établissements qui accueillent des élèves cumulant des handicaps socioculturels ou en grand manque de moyens financiers).





BOITE À IDÉES



- ➔ En faire un projet d'école !
Sur le site www.netournonspasautourdupot.be, tout est prévu pour aider les acteurs de l'école à lancer un projet collectif autour des sanitaires.
- ➔ En parler avec des jeunes avec des structures extérieures, spécialistes du sujet : l'asbl Jeune et Citoyen ou encore l'association COREN, travaillent avec les élèves sur des thématiques touchant à la citoyenneté, au respect de l'environnement, etc.
- ➔ Inviter les élèves (de technique) à prendre en charge eux-mêmes la réparation ou l'installation de certains équipements.
- ➔ Des élèves d'une école bruxelloise, fatigués de ramener le problème des toilettes à chaque conseil de classe, ont décidé de désigner parmi eux des «gardiens de la chasse». Désormais, à chaque récréation, deux grands élèves accueillent les plus jeunes, affublés d'un badge leur conférant autorité et armés d'une brosse de nettoyage et de papier à distribuer.
- ➔ Dans une autre école, à l'occasion d'un concours de sciences, les professeurs ont traité avec leurs classes des questions liées aux sanitaires : pourquoi les berlingots bouchent-ils les toilettes et pas les selles, d'où proviennent les odeurs, comment fonctionnent les siphons, pourquoi va-t-on à la toilette, pourquoi doit-on se laver les mains ?
 - ➔ Organiser une enquête sur le sujet auprès des jeunes et de leurs parents. Les résultats peuvent être présentés lors du Conseil de Participation ou de l'Assemblée des parents de votre école. Une façon de mettre le sujet sur le tapis une bonne fois pour toutes et de lancer le débat avec tout le monde autour de la table.
- ➔ Prendre des photos des lieux est aussi une possibilité à laquelle beaucoup d'entre vous ont sûrement déjà pensé... Pourquoi pas, mais attention, une AP aura toujours intérêt à avancer main dans la main avec le chef d'établissement et l'équipe éducative ! Pourquoi ne pas organiser une visite collective des lieux, suivie d'une discussion ?
- ➔ Certes, avec ses fonds propres, l'AP peut financer l'achat de savon, porte-savons, distributeur de papier toilettes... Parfois, cela fait déjà une grande différence.
- ➔ Parfois, certains parents demandent à leur médecin de leur fournir un certificat médical... Une sorte de «laisser-passer» que l'école ne peut ignorer.



Qui fait quoi ?

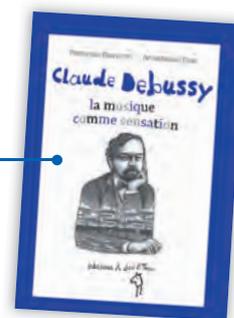


À votre avis, suis-je un homme ou une femme si je vous dis «Les courses, c'est toujours moi qui les fait», «je paye toujours l'addition au resto» ou encore «je conduis un camion»? Comment aborder ces stéréotypes de genre avec des enfants, des adolescents et/ou des adultes? L'asbl Le Monde selon les Femmes a développé un petit outil très pratique : le jeu «carrés genre». Composé de 20 cartes, les participants doivent déterminer si un homme ou une femme parle et pourquoi. Une belle occasion de déconstruire les clichés et stéréotypes qui nous imprègnent.

PLUS D'INFOS SUR www.mondefemmes.be/genre-developpement-outils_outils-animations_jeux_carres-genre.htm

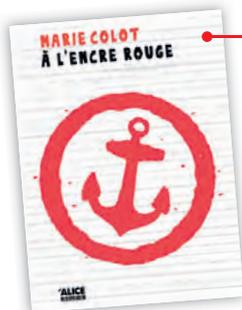
Qui sont-ils ?

Claude Debussy, Sempé, Aimé Césaire, Jacques Brel, Albert Einstein... mais qui sont-ils? Qu'ont-ils fait durant leur vie? Pourquoi les connaissons-nous, au moins de nom? Mais surtout, où se renseigner pour en savoir plus? Ça tombe bien, il existe une collection très pratique pour commencer à répondre à ces interrogations, dès 7 ans : À dos d'âne, Des graines et Des guides. Cette superbe collection dessine une série de portraits de femmes et d'hommes, tant écrivains qu'artistes, cinéastes, musiciens, scientifiques... Chaque volume est largement illustré afin d'en faciliter l'accès.



PLUS D'INFOS SUR www.ricochet-jeunes.org/collections/collection/2746-des-graines-et-des-guides/page/1

À l'encre rouge



Elias, un jeune Ostendais de 11 ans découvre un journal de bord dans une villa abandonnée : celui d'un marin prénommé Fulbert. Très vite, il recevra des menaces le poussant à rendre le livre. Il n'a pourtant aucun ennemi... Qui s'intéresse tellement à ce carnet vieux de quarante ans? S'en suivra une folle aventure dans le temps et l'humour.

«On dit souvent que plusieurs têtes valent mieux qu'une. On oublie de dire que des centaines de mains vont plus loin qu'une seule paire!» souligne M. Colot dans la postface du livre. Parce que oui, ce livre n'a

pas été écrit de façon classique, il est le résultat d'un travail collectif d'écriture de 18 classes de primaires belges, suisses et sénégalaises. Un petit bijou à mettre dans toutes les mains dès 11 ans.

PLUS D'INFOS SUR www.mariecolot.com/livres/a-lencre-rouge

Manuel de survie pour parents d'ados qui pétent les plombs

Il est loin le temps des histoires des sept petits nains avant d'aller au lit, des pirates cachés sous la table de la cuisine, des châteaux construits avec deux fauteuils. Aujourd'hui, votre quotidien est plutôt rythmé par des grognements et des cris dignes de Jurassic Park! Que faire? Faut-il s'enfuir en attendant que ça passe ou prendre les choses de front? L'adolescence est une période de transition difficile, un âge où rien ne va, tout change, tant physiquement que mentalement. L'enfance est derrière soi mais l'âge adulte n'est pas encore là. Ce petit manuel ne donne pas de recette miracle, puisqu'il n'en existe pas... (Ou alors, merci de nous la faire parvenir le plus rapidement possible!) Ce manuel vous fournira quelques pistes, idées, témoignages, points de repère, à prendre ou à laisser pour continuer cette difficile cohabitation.



PLUS D'INFOS SUR www.yapaka.be/campagne/manuel-de-survie-pour-parents-dados-qui-petent-les-plombs

Les monstres au placard !

PLUS D'INFOS SUR www.trictrac.net/actus/la-chasse-aux-monstres-l-edition-speciale

À partir de 2 joueurs, dès 3 ans.

La nuit est tombée, vous êtes seul(e) dans votre chambre alors qu'elle est le terrain préféré d'une horde de monstres nocturnes... Heureusement, ces monstres ont aussi peur de quelque chose : un objet bien précis permet de les renvoyer au placard pour le reste de la nuit, que ce soit un tambour, un ours en peluche ou un oreiller. Le but du jeu est donc de retrouver quel objet fera peur à quel monstre grâce à la mémoire collective. Parce que oui, face aux monstres, on peut s'entraider !

La chasse aux monstres est un petit jeu coopératif et de mémoire tout mignon à destination des enfants dès 3 ans. Tout y est attractif : les monstres sont rigolos, les illustrations magnifiques, les règles simples : on ne s'en lasse pas.



Mieux qu'un jeu vidéo !

Les jeux vidéo 'old school' vous manquent ? Vous avez envie de retrouver les sensations éprouvées aux commandes de Mario Bros ? Seulement, comment jouer à un jeu d'arcade sans manette ni écran ? Une réponse : Loony Quest. Le matériel est coloré et les niveaux semblables à ceux des jeux vidéo : différents décors, une difficulté croissante, un boss final et des bonus cachés dans les niveaux sous forme de petits lutins à trouver. Vous devrez dessiner sur des plaquettes transparentes posées à 30 cm du niveau. Vous aurez ensuite le temps d'un sablier pour tenter d'attraper des bonus, éviter les bombes et gagner un maximum de points d'expérience. Parce que oui, vous aurez la possibilité de lancer des peaux de bananes sur les plaquettes des autres, serez obligés de dessiner avec le bras tendu ou un œil fermé... tout ça, ce sont les risques du jeu ! Il ne vous reste plus qu'à vous entraîner et plus rien ne vous arrêtera !

PLUS D'INFOS SUR www.trictrac.net/jeu-de-societe/loony-quest/avis#boardgame-navigation

De 3 à 5 joueurs, dès 8 ans.



Et pour jouer dehors ?

PLUS D'INFOS SUR www.trictrac.net/jeu-de-societe/original-molkky/avis#boardgame-navigation

À partir de 2 joueurs, dès 6 ans.

Vu le retour du soleil et de l'été, certains ont déjà ressorti leurs lunettes de soleil, d'autres leur crème solaire, et d'autres encore leur Mölkky. Le Mölkky ? Mais qu'est-ce donc que cette bête curieuse ? Il s'agit d'un jeu en bois venu de Finlande qui peut se jouer à deux mais est beaucoup plus drôle en équipe ou en famille. Le principe est très simple : faire tomber des quilles en bois à l'aide d'un lanceur, le fameux Mölkky. Chaque quille possède un numéro et donc un certain nombre de points.

Le Mölkky est un jeu d'extérieur très simple, rapide et fun à mettre dans les mains de toute personne cherchant une alternative originale à la pétanque.



LA FAPEO qu'est-ce que c'est ?

La FAPEO est la **fédération qui regroupe les parents et les associations de parents** des écoles de l'Enseignement officiel. Reconnue par le Décret «Missions» (1997) en tant qu'organe de représentation officiel, la FAPEO défend depuis bientôt 50 ans les parents et les élèves pour un enseignement de qualité, épanouissant et équitable.

Quels sont nos objectifs ? Favoriser et soutenir la participation active des parents ; encourager la création, dans l'école, de toute forme de dialogue parents-écoles et assurer la défense des intérêts de tous les élèves.

Nous proposons à tous les groupements de parents plusieurs services totalement gratuits, tels qu'un **soutien pratique et juridique** via notre permanence téléphonique ainsi que l'organisation de **séances d'informations** dans les écoles.

Il est également possible pour les Associations de Parents de **s'affilier à la FAPEO** afin de bénéficier d'avantages supplémentaires :

- Animations et conférences gratuites dans les écoles ;
- Abonnement au «Triologue»
- Service de facilitation et de médiation en cas de difficultés avec l'équipe éducative ;
- Tarifs préférentiels sur certains événements ;
- Diffusion des événements dans nos médias ;
- ...et bien d'autres services encore !

Enfin, en tant que mouvement de défense des intérêts des parents et des élèves, la FAPEO porte la voix de ces derniers dans diverses instances politiques et associatives.

C'est parce que vous êtes là pour nous renvoyer vos préoccupations que nous sommes en mesure de vous représenter au mieux. Plus nous serons nombreux, plus nous pourrons **faire le poids** par rapport aux autres acteurs du monde de l'éducation !



N'hésitez donc pas à nous faire parvenir vos réflexions et questions de parents !

FAPEO asbl
Avenue du Onze Novembre 57 – 1040 Bruxelles
Tél : 02 527 25 75 – Fax : 02 527 25 70
E-mail : secretariat@fapeo.be
Site : www.fapeo.be



Abonnez-vous à notre Newsletter, visitez notre site et suivez-nous sur Facebook pour être tenus au courant des actualités du monde de l'enseignement !

www.fapeo.be
www.facebook.com/lafapeo
http://www.fapeo.be/newsletter/
Twitter: www.twitter.com/fapeoasbl



Demande d'abonnement



▶ Je souhaite recevoir le *Triologue* pour la somme de 12,5 € par an (4 numéros).

NOM PRÉNOM

E-MAIL

TÉL

ADRESSE

FONCTION : PARENT / ENSEIGNANT / AUTRE

INSTITUTION

Talon à compléter et à renvoyer à la FAPEO par e-mail, courrier ou fax.



Vient de paraître dans la collection **Liberté j'écris ton nom**

Le livre

La migration est l'impensé politique majeur de ce début de XXI^e siècle. Gérée à reculons par les faits et la jurisprudence, la politique en matière migratoire a consisté, depuis la fermeture des frontières de 1974, à faire muer l'Europe en forteresse. L'État, construction sédentaire, méprise par nature le nomade qui vient rechercher une herbe plus verte. Ce petit livre tente de tirer parti des principaux problèmes rencontrés par la question migratoire et de suggérer, au départ du droit cosmopolitique kantien et des conséquences tirées de la rotondité de la Terre, les formes que pourrait revêtir, demain, une meilleure prise en compte des enjeux migratoires inhérents à notre époque.

L'auteur

Docteur en philosophie de l'Université libre de Bruxelles, François De Smet est scénariste et essayiste. Il a publié récemment *Reductio ad hitlerum. Une théorie du point Godwin* (PUF, 2014) et *Une nation nommée Narcisse* (L'Académie en poche, 2014). Il est également chroniqueur régulier pour la Première (RTBF) et *La Libre Belgique*.



10 euros l'exemplaire

En vente directe au Centre d'Action Laïque, dans certaines librairies, sur commande via la librairie en ligne www.laicite.be/eshop ou par virement au compte du CAL : IBAN BE16 2100 6247 9974 - BIC GEBABBEB, en précisant le titre de l'ouvrage dans la communication (frais de port : 1,89 €)